

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Toulouse le 7 octobre 2008

Le directeur régional et départemental
de la jeunesse, des sports et de la vie
associative

à

Monsieur le Président de l'association
« COMPAGNIE D'ARCHERS DU TOUCH »
22 RUE DES CEVENNES
31170 TOURNEFEUILLE

DEPARTEMENT PROTECTION DES USAGERS

AGREMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Secrétariat Christine LAFFORGUE (05.34.41.73.77)

Monsieur le Président,

Suite à la demande que vous avez formulée auprès de mes services, j'ai le plaisir de vous faire connaître que l'agrément « SPORT » du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, est accordé sous le numéro :

31 AS 1487

<u>Le :</u>	6 octobre 2008
<u>à l'association :</u>	«COMPAGNIE D'ARCHERS DU TOUCH »
<u>Siège :</u>	22 RUE DES CEVENNES 31170 TOURNEFEUILLE
<u>Discipline :</u>	Pratique du Tir à l'arc
<u>Affiliation :</u>	F.F.T.A

Il vous appartiendra, désormais, de veiller avec soin au respect des critères qui ont permis cet agrément, qu'il s'agisse d'une part, du respect des dispositions statutaires garantissant le fonctionnement démocratique, la transparence de la gestion, l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes et, d'autre part, de celui des règles relatives à la qualification de vos encadrants, à l'hygiène et à la sécurité.

Vous voudrez bien, par ailleurs, me tenir informé des changements qui interviendraient dans la direction de l'association et, en outre, m'adresser chaque année le procès-verbal de votre assemblée générale, faisant part des rapports moraux, financiers et d'activités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional et Départemental
de la Jeunesse et des Sports
P/O L'inspectrice



C. PONTALIER